

BLANNAY

1. Bourg

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

- Zonage
- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
 - UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
 - 1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte
 - A - Zone agricole protégée
 - Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
 - Ap - Zone agricole constructible pour les équipements
 - N - Zone naturelle protégée
 - Np - Zone naturelle constructible pour les équipements

- Prescriptions graphiques
- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation
 - Emplacement réservé

- Éléments de la trame verte et bleue à protéger
- Arbre
 - Espace boisé classé
 - Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

- Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables à protéger
- Élément de paysage ou de patrimoine
 - Mur et muret, chemin de pèlerinage, canal et rue pavée
 - Cône de vue

- Fond de plan
- Cours d'eau et plans d'eau

N°	Élément du patrimoine protégé
044 - 01	Tour du Crot-Bard
044 - 02	Tumulus de Rochignard
044 - 03	Bâti
044 - 04	Tour
044 - 05	Église
044 - 06	Puits
044 - 07	Puits
044 - 08	Puits
044 - 09	Croix
044 - 10	Puits
044 - 11	Bâti
044 - 12	Croix
044 - 13	Tour
044 - 14	Croix
044 - 15	Tour en encorbellement
044 - 16	Manoir

Emplacement réservé	Bénéficiaire	Surf.
n° 12 - Aménagement de l'entrée de ville	Commune	420 m²
n° 13 - Aménagement de l'entrée de ville	Commune	303 m²

